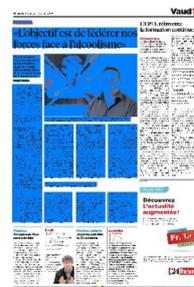


Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 29'304
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 17
Surface: 63'925 mm²

Addiction

«L'objectif est de fédérer nos forces face à l'alcoolisme»



Franck Simond, 43 ans, directeur de la FVA depuis un mois et demi, considère l'action sur le terrain, notamment auprès des jeunes, comme une des priorités. PHILIPPE MAEDER

Franck Simond, nouveau directeur de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, vient de l'extérieur. Selon lui, c'est un atout

Philippe Maspoli

Il n'est pas un spécialiste des dépendances à l'alcool ou aux drogues. Auparavant, il était coordinateur de formation au Service

pénitentiaire vaudois et a travaillé comme juge laïc au Tribunal de Lausanne. Franck Simond, 43 ans, est le nouveau directeur, depuis septembre, de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA). Il met en avant ses compétences de direction et voit dans son regard extérieur un atout: «C'était une volonté d'engager un directeur qui n'était pas du domaine. Mon objectif, c'est de fédérer nos forces».

Nombreux acteurs

De nombreux acteurs - institu-

tions, CHUV, FVA - sont impliqués dans la lutte contre la dépendance à l'alcool. En 2007, l'Etat a mandaté le Service d'alcoologie du CHUV et la FVA, dont les équipes d'intervenants sociaux sont présentes dans tout le canton, pour mettre en place et coordonner le réseau EVITA (Evaluation, indication, traitement et accompagnement). Ce qui n'est pas allé sans frictions. Des représentants de l'Etat ainsi que le professeur Jean-Bernard Daepfen, chef du Service d'alcoologie du CHUV, ont dû récemment quitter

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 29'304
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 17
Surface: 63'925 mm²

le conseil de fondation de la FVA afin d'éviter tout conflit d'intérêts ou d'emprise de l'un sur l'autre. La situation devait être clarifiée, vu le partenariat direct instauré entre le CHUV et la FVA.

Franck Simond arrive alors que plus d'une année de direction *ad interim*, assumée par le responsable du secteur «prévention» Stéphane Caduff, a suivi le départ de l'ancien directeur, Thomas Siegrist. «Pour moi, c'est une page blanche. Il faut construire et collaborer. Nous formons un binôme, médical pour le CHUV et social pour la FVA. Nous devons placer les bénéficiaires de notre action au centre de nos préoccupations et utiliser au mieux nos moyens. C'est la mission fixée par l'Etat.»

S'il ne peut pas se prévaloir d'une expérience professionnelle dans le domaine des addictions, le nouveau directeur ne cache pas avoir été personnellement marqué par l'alcoolisme de son père. Ce dernier en est mort à 59 ans. «C'est une souffrance pour les familles, c'est destructeur. Une dépendance s'installe, on est dé-

muni», se souvient-il.

Lui-même père d'une petite fille de 10 mois, il se définit néanmoins comme «épicurien», amateur de bon vin, surtout toscan. Il plaide pour une «consommation responsable». Et c'est avec conviction, sans pour autant jouer au moralisateur, qu'il a accompagné tout récemment une équipe de prévention alcool drogue et sexualité, en collaboration avec d'autres institutions, dans une boîte de nuit lausannoise. «Pendant mon activité judiciaire, je me suis rendu compte que beaucoup de jeunes se trouvaient sous curatelle pour des problèmes de consommation», relève le nouveau directeur, pour qui l'action sur le terrain est primordiale.

Afin de sensibiliser les jeunes aux risques des bitures alimentées par l'alcool bon marché avant les nuits en boîte où la consommation se prolonge, Franck Simond souhaite une prévention en amont, à l'école déjà. Il tient aussi à renouveler la mission des achats tests confiée à la FVA. L'édition 2015, la troisième et

la dernière du mandat, a révélé un taux de vente illégale aux mineurs de 65,4%, contre 85,5% en 2011 et 79,1% en 2013.

«Les ventes illicites ont diminué, mais elles restent élevées. Si elles remontent, il faut qu'on le sache. D'autres achats tests auront-ils lieu? La question va se poser. Je plaide en faveur de la poursuite de ces actions», promet-il avec fermeté. Il relève que ces tests ont favorisé la mise au point d'une application sur smartphone «calcul-âge-alcool» qui permet de vérifier rapidement l'âge à partir de la date de naissance et aide les vendeurs à s'y retrouver.

Un autre axe que le nouveau directeur de la FVA juge très important, c'est de toucher les consommateurs à haut risque dans leur consommation d'alcool, bien intégrés dans la société, qui commettent régulièrement des excès dangereux pour leur organisme. Comment les atteindre? Franck Simond imagine la production d'un documentaire qui serait accessible au grand public.

Trente années d'action

● Discrètement, la FVA a fêté cette année ses 30 années d'existence. Elle est présente à Lausanne, mais aussi dans ses autres bureaux régionaux de Nyon, de Morges, d'Yverdon d'Orbe, de Payerne, de Bex et de Vevey, où elle vient d'emménager en provenance de Montreux. La prévention est un axe important. L'autre, c'est le conseil et l'accompagnement sociothérapeutique,

qui s'adressent autant aux consommateurs excessifs qu'à leurs proches. Dans le cadre du mandat partagé avec le CHUV de coordination du dispositif cantonal EVITA (EValuation, Indication, Traitement, Accompagnement), les intervenants de la FVA peuvent au besoin orienter les personnes en difficulté vers des institutions résidentielles de cure.

«Nous travaillons de manière

complémentaire. Nous n'offrons pas de prestation résidentielle alors que d'autres n'ont pas d'ambulatoire», rappelle le directeur, Franck Simond. Le secteur d'accompagnement sociothérapeutique comptabilisait en 2015 le traitement de 670 dossiers. La même année, la FVA recensait 574 activités dans le cadre d'EVITA (indications, évaluations, conseils). **P.H.M.**